

PHI-2500 Deleuze : Lecteur de la philosophie, penseur de la différence

Professeur : Donald Landes

I BUT DU COURS

« Le philosophe est l'ami du concept, il est en puissance de concept. C'est dire que la philosophie n'est pas un simple art de former, d'inventer ou de fabriquer des concepts, car les concepts ne sont pas nécessairement des formes, des trouvailles ou des produits. La philosophie, plus rigoureusement, est la discipline qui consiste à *créer* des concepts. »

(Deleuze et Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie?*, p. 10)

Gilles Deleuze (1925–1995) est l'un des philosophes les plus importants de la deuxième moitié du 20^e siècle, et ses idées ont eu une influence considérable au-delà des études philosophiques. Michel Foucault a même dit en passant : « ... un jour, peut-être, ce siècle sera deleuzien ». Pour Deleuze lui-même, sa pratique était celle d'un « pur métaphysicien », et ses textes ne visent rien d'autre que de créer une nouvelle philosophie adéquate aux concepts les plus radicaux de la science contemporaine. Mais, il faut admettre que son livre « métaphysique », *Différence et répétition* (1968), qui propose une réflexion originelle sur les notions de *différence*, d'*individuation*, de *multiplicité*, d'*événement*, de *virtuel* et ainsi de suite, est un livre extrêmement dense et complexe.

Le but de ce cours est de frayer une voie à la philosophie deleuzienne par le biais de l'histoire de la philosophie. En effet, l'œuvre de ce philosophe comporte plusieurs études consacrées à quelques figures célèbres de l'histoire de la philosophie, incluant des textes sur Hume (1952), Bergson (1956 ; 1966), Nietzsche (1962), Kant (1963) et Spinoza (1968 ; 1970). Ces textes, publiés au même moment que *Différence et répétition* (1968), sont animés à la fois par un principe de rigueur interprétatif et une nouvelle notion de différence et de subjectivité. Autrement dit, Deleuze se penche explicitement sur ces philosophes, mais il se retrouve implicitement entre les lignes, ou mieux, dans un mouvement de pensée qui conteste le privilège accordé par l'histoire de la philosophie à *l'identité*. Sa philosophie de la différence, ou son « empirisme transcendantal », est donc en grande partie le produit de sa rencontre avec la tradition.

Dans ce cours, nous commencerons avec la réponse tardive de Deleuze (avec Guattari) à la question *Qu'est-ce que la philosophie ?* (1994), qui est une réflexion à privilégier pour comprendre le rôle important de l'histoire de la philosophie dans la genèse de la métaphysique deleuzienne. Puis, nous tournerons notre attention vers une sélection de ses textes sur Hume, Kant, Nietzsche, Spinoza, et Bergson. Après avoir ainsi préparé le terrain, nous serons en mesure de nous tourner vers sa théorie génétique de la subjectivité comme présentée dans *Différence et répétition*. Bref, notre étude de Deleuze comme *lecteur de la philosophie* ouvrira la voie à une rencontre avec Deleuze comme *penseur de la différence*.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance

- a) Comprendre les idées principales de la philosophie de Gilles Deleuze.
- b) Introduire l'étudiant.e à l'étude de la philosophie française contemporaine.
- c) Susciter une réflexion sur l'histoire de la philosophie comme un point de départ pour une réflexion originelle.

Objectifs d'habiletés intellectuelles

- a) Favoriser les habiletés de lecture de l'étudiant.e et son esprit critique.
- b) Développer la capacité d'analyser un texte, de le comprendre à la lumière de son contexte et de réactualiser son argument dans un travail écrit.
- c) Permettre à l'étudiant.e d'identifier les limites des thèses philosophiques étudiées, puis de construire leurs alternatives possibles.

III CONTENU

- a) ***Qu'est-ce que la philosophie (selon Deleuze et Guattari) ? (2 semaines)***
- b) ***Fondations d'un « empirisme transcendantal » : Hume, Kant (2 semaines)***
- c) ***Nietzsche, Spinoza, Bergson : les « princes » de la philosophie de la différence (4 semaines)***
- d) ***Différence et répétition. La genèse de la subjectivité : une nouvelle image de la pensée et les synthèses passives (4 semaines)***

IV FORMULE PEDAGOGIQUE

Leçons magistrales, analyses de textes et discussions.

V LECTURES OBLIGATOIRES ET LECTURES SUGGEREES

Obligatoires

- Gilles Deleuze, *Différence et répétition*
- Gilles Deleuze, *Nietzsche et la philosophie*
- Les autres sélections obligatoires et supplémentaires seront disponibles sur monPortail.

Suggérées

- Une liste de lectures suggérées et de textes secondaires recommandés sera distribuée pendant la session.

VI MODES D'EVALUATION :

- Examen I (mi-session, livre fermé) 30%ⁱ

- Examen II (fin de session, livre fermé) 30%ⁱ
- Un travail de session écrit* (~8 pages) 40%ⁱⁱ

* **Maximum : 2750 mots [3000 mots avec les notes en bas de page et la bibliographie] ;**
Veillez utiliser les paramètres suivants : interligne double ; Times New Roman, 12pt.

VII CRITERES GENERAUX D'EVALUATION :

- Compréhension de la pensée de Deleuze (voir : *Objectifs de connaissance*).
- Clarté de l'expression, cohérence de la présentation de l'argumentation, rigueur de l'argumentation et pertinence de la réflexion.
- La qualité du français écrit (voir ***Politique du français*** disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

X UTILISATION D'APPAREILS ÉLECTRONIQUES

L'utilisation des appareils électroniques (y compris les téléphones intelligents, les tablettes électroniques, les ordinateurs portables, etc.) est permise pendant les cours mais seulement pour les fins scolaires (par exemple, pour prendre des notes en cours). Mais, je vous conseille de lire l'article de 4.28.2014 dans *Le Figaro* : « Le stylo serait plus efficace que l'ordinateur pour prendre des notes en cours » ! ([ICI](#))

Toute autre utilisation (enregistrement, Internet, SMS, Facebook, etc.) est interdite.
Débranchez-vous et soyez pleinement présent !

POLITIQUES GÉNÉRALES

Voir les règles et politiques de la Faculté de philosophie sur le site :

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/1er-cycle/ressources/regles-et-politiques/>

<http://www.fp.ulaval.ca/etudes/2e-et-3e-cycles/ressources/regles-et-politiques/>

ⁱ L'étudiant.e qui ne peut se soumettre à une évaluation prévue dans le plan de cours doit absolument communiquer avec le professeur dès que possible. En cas de maladie, l'étudiant.e doit fournir un **certificat médical**, signé par un professionnel.le de la santé et indiquant explicitement que, pour des raisons médicales, l'étudiant.e est dans l'incapacité de participer à tous ses examens durant une période précise. Pour toute autre situation, l'étudiant.e doit communiquer avec le professeur, qui réserve le droit de demander des documents appropriés.

ⁱⁱ L'étudiant.e qui ne respecte pas les délais imposés pour la remise du travail de session perd **5% des points obtenus par jour de retard, sauf en cas de force majeure (justification à l'appui)**.